



**Twenty-Second Meeting of the AFI Planning and Implementation Regional Group (APIRG/22)  
(Accra, Ghana, 29 July– 2 August 2019)**

**Point 4 de l'Ordre du Jour :Autres Questions de Navigation Aérienne**

**FINANCEMENT DE PROJETS APIRG**

*(Presenté par le Secrétariat)*

<b>RESUME</b>
<p>Cette note présente les défis rencontrés dans le financement des projets APIRG et propose des scénarios pour la mobilisation des ressources.  <b>Suite à donner par la réunion au paragraphe 3</b></p>
<p><b>REFERENCE(S):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Doc 9750, <i>Plan Mondial de la Navigation Aérienne</i></li> <li>▪ Doc 7474, <i>Plan de Navigation Aérienne — Région Afrique- Océan Indien</i></li> <li>▪ <i>Manuel de Procédure d'APIRG</i></li> <li>▪ Rapports sur les 19,20 et 21 eme Réunions d'APIRG</li> </ul>
<p><b>Objectif Stratégique de l'OACI relatifs (s) :</b> <b>A – Sécurité, B –Capacité et Efficacité de la Navigation Aérienne, D – Développement Economique du Transport Aérien et E –Protection de l'Environnement.</b>  <b>Modules B0ASBU&amp;KPIs relatifs:</b> Tous applicables aux CNS et au Spectre</p>

## **1. INTRODUCTION**

1. La vingt et unième réunion de l'APIRG, qui s'est tenue à Nairobi, au Kenya, du 9 au 11 octobre 2017, a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre dans la région, des projets de l'APIRG et encouragé le Sous-Groupe Gestion de l'Infrastructure et de l'Information de l'APIRG (IIM/SG) à prendre les mesures appropriées pour leur mise en œuvre dans le cadre de l'Approche Projets APIRG.

1.2 La mise en œuvre du service de navigation aérienne de manière harmonisée nécessite une coordination des délais pour permettre le déploiement de systèmes interopérables visant à assurer la fluidité. À cet égard, la mobilisation de ressources financières par les Administration/ Organisations pour des projets ayant un impact régional devrait être abordée au niveau régional pour faire en sorte qu'aucun ATSU ne soit laissé pour compte.

## 2. DISCUSSION

### *Défis rencontrés dans le financement des projets régionaux*

2.1 Depuis l'adoption de l'Approche Projet d'APIRG, les Administrations et les Organisations ont entrepris diverses actions de mise en œuvre sur le terrain pour les systèmes de navigation aérienne.

2.2 Au cours des réunions des sous-groupes de l'APIRG, il a été question des mécanismes et des possibilités de financement des projets régionaux. Il a été souligné que la mobilisation des ressources pour financer les projets régionaux était un défi qui peut sérieusement compromettre la mise en œuvre efficace du concept d'Approche Projet de l'APIRG, si des solutions de financement tangibles et durables n'ont pas été trouvées.

2.3 Les projets régionaux impliquant des Administrations/Organisations dans les domaines de l'AIM (Transition AIS-AIM), de l'ATM (concept d'espace aérien, organisations d'espace aérien et de routes, RNP,...), du CNS (réseaux VSAT par satellite, AMHS/AIDC, PBCS, partage de données de surveillance...), MET (Base de données régionale de l'OPMET) peuvent être financés par divers mécanismes. Par conséquent, les projets régionaux doivent impliquer des besoins opérationnels et techniques identifiés conformément au plan et aux stratégies régionaux, aux accords sur un processus commun de passation des marchés et à une réglementation commune, l'estimation des coûts et recherche d'un financement commun.

### *Scenarios de financement de projets régionaux*

2.6 Parmi les éléments susmentionnés, le mécanisme de financement semble être la pierre angulaire de la restructuration et de la modernisation des services, de l'infrastructure et des systèmes des SNA. Trois scénarios peuvent être envisagés:

2.7 Le **premier scénario** consiste en un financement commun avec mobilisation directe des ressources par les Administration/les Organisations. Dans ce cas, chaque administration ou organisation mobilisera ses propres ressources pour le financement en fonction de l'estimation des coûts pour le service ou l'infrastructure à moderniser.

2.8 Le **deuxième scénario** consistera à préfinancer le total du projet par une ou plusieurs administrations ou organisations selon le principe du recouvrement des coûts. Dans ce cas, un protocole d'entente inclura dans le projet le calendrier de remboursement du préfinancement.

2.9 Le **troisième scénario** consiste à rechercher une source de financement commune. Dans ce profil de financement, le projet est considéré comme un projet aéronautique intégré sous régional par les donateurs ou les bailleurs de fonds.

2.10 Le concept d'Approche Projet de l'APIRG peut donc être considéré comme la coordination d'initiatives régionales/sous régionales intégrées visant à assurer une mise en œuvre harmonisée du service avec le même niveau de rendement en matière de service dans un cadre efficacité couts/Bénéfice.

2.11 Ces initiatives sont en pleine conformité avec les missions et les objectifs des Commissions économiques régionales, des Commissions spécialisées pour un développement durable promues par l'UA et les Nations Unies.

## 2.1 Suite à donner par la Réunion

3.1 La réunion est invitée à :

- a) Prendre note de l'information présentée dans cette note de travail, soulignant les difficultés rencontrées dans le financement des projets régionaux liés à APIRG;
- b) Fournir au Secrétariat toute information à jour sur la mise en œuvre des projets nationaux/régionaux liés d'APIRG ;
- c) Approuver la conclusion suivante :

<b>Projet de Conclusion xxxx: Organisation d'une Table Ronde pour les Projets d'APIRG</b>	
<p><b>Il est conclu que;</b></p> <p><b>Afin d'assurer une mise en œuvre efficace des projets APIRG conformément aux accords régionaux conclus par de précédentes réunions de l'APIRG,</b></p> <p><b>1. L'OACI, avec l'aide de la CAFAC et des Commissions Economiques Régionales, organise de préférence avant la fin de l'année 2020, une Table Ronde réunissant les potentielles parties prenantes au financement et les acteurs clés de l'industrie de l'aviation, pour le financement des projets d'APIRG ;</b></p> <p><b>2. La Table Ronde examine les lacunes en matière de navigation aérienne relevées par APIRG ainsi que les résultats d'évaluations et d'analyses de lacunes sur l'infrastructure et les systèmes de l'aviation AFI en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions réalisables.</b></p> <p><b>3. Les résultats de la Table Ronde soient communiqués aux institutions spécialisées de l'Union Africaine et des Nations Unies qui font la promotion du développement durable</b></p>	<p><b>Expected impact:</b></p> <p><input type="checkbox"/> Political / Global</p> <p><input type="checkbox"/> Inter-regional</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Economic</p> <p><input type="checkbox"/> Environmental</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Technical/Operational</p>
<b>Why: Mobiliser les ressources pour le financement des projets</b>	
<b>When: Avant le 31 Décembre 2020</b>	<b>Status: Valid</b>
<b>Who: <input checked="" type="checkbox"/> Coordinators <input checked="" type="checkbox"/> States <input checked="" type="checkbox"/> ICAO Secretariat <input type="checkbox"/> ICAO HQ <input checked="" type="checkbox"/> Others: ANSPs</b>	

---END---